



Audience intersyndicale stagiaires du 2nd degré 3 mai 2012

La CGT syndique tous les personnels de l'Éducation nationale, 1er et 2nd degré. Ses élu-e-s PLP, certifiés, contractuel-le-s, AED ou administratifs sont là pour vous défendre !

Sur l'académie de Créteil, la CGT est la première organisation syndicale des personnels des lycées professionnels.

Le jeudi 3 mai 2012, une audience intersyndicale (CGT-Educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SUD-Education, FNEC-FO-FP et SNES-FSU) a été reçue par M Lepivert, IPR, et M Bruant, directeur des ressources humaines.

A l'ordre du jour était prévu le cadrage des inspections, le processus de titularisation et le déroulement de l'année.

Concernant les inspections, elles se sont déroulées depuis la mi-mars 2012 et se poursuivront au cours du mois de mai 2012. Les stagiaires sont

informés deux semaines avant l'inspection et les proviseurs peuvent signaler la particularité de certaines classes afin que cela soit pris en compte lors de l'inspection, voire afin d'en modifier la date. Toutefois, la date est fixée essentiellement en fonction des emplois du temps des inspecteurs

La validation de l'année de stage dépend du jury académique et non de l'inspecteur. Nous avons demandé à ce que toutes les composantes du dossier aient le même poids mais aucune règle n'ont été présentées sur la dite prise en compte des rapports : en clair, tous les documents sont étudiés mais ils n'y aurait pas de préséance pour les écrits établis par les supérieurs ou le formateurs

Concernant notre demande d'une audience pour que soient présentés les situations de stagiaire en difficulté, l'administration a refusé catégoriquement, de même qu'elle a refusé la possibilité d'une seconde inspection ! **Dans l'expression fonctionnaire stagiaire, le mot déterminant aux yeux du rectorat semble être stagiaire.**

La titularisation se fait sur la base du référentiel de compétence du professeur stagiaire. Il n'est pas demandé de valider tous les items mais de démontrer un potentiel de progression. Ceci serait déterminé à la suite à l'examen des dossiers. A l'issue de cet examen, les stagiaires convoqués à l'entretien auprès du jury académique pourront consulter leur dossier informatique ou le consulter sous format papier auprès du rectorat, et ce plusieurs jours avant l'entretien

CGT-Educ'Action académie de Créteil

9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org

Site : <http://www.cgteduccreteil.org>

Selon les dires du rectorat, **il devrait y avoir entre 5 et 6 % de renouvellements**, soit la même fourchette que l'an passé. Les stagiaires renouvelés ne seront pas suivis par le même inspecteur.

Concernant la rentrée future, le rectorat n'est pas encore en mesure d'en dire plus, l'organisation se ferait sous les mêmes modalités que l'année en cours sous réserve de changement. Toutes les organisations syndicales ont insisté sur la nécessité de respecter strictement les 2 heures de décharges prévues par le rectorat de Créteil, ce qui correspond aux dispositifs anciennement prévus avant la mastérisation pour les néo titulaires.

Un stage en collège, optionnel, pour les stagiaires en lycées est prévu pour les collègues en maths et en histoire-géographie seulement.

Concernant les étudiants en master. 144 stagiaires en M2 sont actuellement en alternance dans l'académie. La majorité (132) est dans le premier degré dans les 3 départements. 3 seraient actuellement dans le secondaire, en mathématiques.

En conclusion, cette audience est loin de répondre à nos revendications et aux demandes des stagiaires.

La CGT-Educ'action continue donc le combat contra la mastérisation des concours, facteur d'injustices sociales, qui impose aux étudiants deux années d'études supplémentaires sans réels moyens pour vivre avec, au mieux, des gratifications et des bourses en nombre limité, sélection sociale à l'opposé de la démocratisation.

Pas de statu quo pour autant !

Nous défendons l'idée d'un concours niveau licence, avec une formation de deux ans payée et débouchant sur un master.

	Audience stagiaires mai 2012	<i>À remettre à un militant CGT ou à retourner à l'adresse ci-dessous</i>	
		Je souhaite : <input type="checkbox"/> prendre contact <input type="checkbox"/> me syndiquer	
Nom Prénom			
Adresse personnelle			
Code postal		Commune	
Établissement			
Code postal		Commune	
Tél.		Mail	
CGT Educ'action – 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis			